eurocol

DoP (declaration of performance)
Déclaration de performance
Nr. 975.1.3

975 EUROPLAN SPECIAL

1. Identification unique	Chaque emballage est doté d'un numéro de lot unique qui renvoie aux spécifications établies pour cette masse d'égalisation.	
2. Désignation	Forbo Eurocol Nederland 975 Europlan Special : un enduit de ragréage autolissant pour supports pierreux.	
3. Application	Pour l'égalisation dans des épaisseurs de couche de 2 à 10 mm de supports à base de ciment et d'autres supports pierreux devant recevoir un revêtement de sol.	
4. Nom et adresse de contact fabricant	*Forbo Eurocol Nederland B.V.* *Industrieweg 1-2* *NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas* *Tél. +31 75 6271600* *Courriel : info.eurocol@forbo.com*	
5. Nom et adresse de contact autorisé	Non applicable	
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances	4	
7. Activité de l'organisme de certification notifié tel que requis par la norme harmonisée	Non applicable	
8. Évaluation technique Européenne	Non applicable	
9. Performance déclarée	CT-C30-F7 selon NEN-EN 13813:2002 Mortier de ragréage autolissant à base de ciment pour une utilisation à l'intérieur de bâtiments.	
Caractéristiques essentielles	Performance	Méthode d'essai
Résistance à la flexion après 28 jours	F7	NEN-EN 13892-2:2002
Résistance à la pression après 28 jours	C30	NEN-EN 13892-2:2002
Réaction au feu du matériau	Classe F	NEN-EN 13501-1:2007+A1:2009
Dégagement de composants dangereux	voir FDS	
La présente déclaration a été rédigée selon l'Annexe ZA de NEN-EN 13813: 2002.		
10. La performance des points 1 et 2 sont compatibles avec le produit décrit spécifiée au paragraphe 9 rendement. Cette déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité de l'en ARTICLE CI fabricant 4.		
	Wormerveer, 24-05-2017 signé: ing. T.W. Breeuwer; Manager R&D	

